

85 B 658

A F E C

Société anonyme à Conseil d'administration

au capital de 38 112,25 Euros

Siège social : 9 ter, rue de Limoges

78000 VERSAILLES

RCS Versailles B 332 253 038



PN. 20/11/08
W EP 607.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 2008

956

L'an deux mille huit, et le vingt Novembre, à dix-neuf heures, le Conseil d'administration s'est réuni, au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Georges NALINE
- Monsieur Hervé MANCERON
- Monsieur Philippe BINCAZ

En conséquence, Monsieur Hervé MANCERON, Président du Conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Le Président, Monsieur Hervé MANCERON, expose qu'en raison de sa démission, il n'est plus en mesure d'exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir pourvoir à son remplacement.

Le Conseil en prend acte et remercie son Président pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Georges NALINE en qualité de Président du Conseil d'administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Georges NALINE déclare accepter ces fonctions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président
Hervé MANCERON

Un administrateur

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Valine", with a stylized flourish underneath.